

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS PARIS QUAND LA NUIT MEURT EN SILENCE

La pétition "Paris : quand la nuit meurt en silence" qui s'inquiète de la situation des lieux musicaux nocturnes a su fédérer de très nombreux acteurs de la nuit en Ile-de-France. Elle a été adressée au Maire de Paris et au Préfet de Police de Paris, mais également au au Président du Conseil Régional. Il est en effet assez évident qu'un certain nombre des constats et des propositions portés par ses initiateurs et les 13 000 signataires rentrent pleinement dans le champ de compétence de la Région (transports, aménagement du territoire, tourisme, culture). Il nous semble par ailleurs que l'échelle régionale est l'une des plus pertinentes pour réfléchir collectivement à l'évolution de ce secteur d'activité à moyen et long terme.

C'est pourquoi, le collectif qui s'est constitué autour de ce texte a choisi de se tourner vers les candidats aux élections régionales d'Ile-de-France pour leur soumettre quatre questions simples et ainsi leur permettre d'exposer leurs propositions relatives à la vie nocturne au sein de la Région Métropole.

1) Quels sont, d'une manière générale, vos projets pour protéger développer la vie culturelle nocturne et ainsi renforcer l'attractivité de la Région vis à vis de ses concurrentes à l'échelle européenne ?

2) Quels sont vos projets en matière de transports en commun nocturnes ? Seriez-vous favorable au prolongement du service du métro, du RER et du tramway jusqu'à au moins 2h du matin les jours de semaine ? Et à l'ouverture de certaines lignes de métro, RER et tramway 24h/24 pendant les week-ends ?

3) De quelle manière la Région peut-elle intervenir pour faciliter la cohabitation entre lieux de vie nocturnes et riverains ? Seriez-vous prêts à aider plus fortement les lieux de diffusion et notamment les bars musicaux qui choisiraient d'entreprendre d'importants travaux de modernisation pour respecter les normes induites par leurs activités sonores et nocturnes ?"

4) Pensez-vous que la Région puisse être partie prenante dans le développement de pôles de vie nocturne à l'échelle de sa région, c'est à dire en dehors du centre de Paris. Si oui, comment ?